



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

Procès Verbal de l'Assemblée Générale

Samedi 22 Septembre 2012

**au Foyer des Associations
Place Charles de Gaulle 92410 VILLE D'AVRAY**

Présents :

Pascale LEGINY
Sylvie DAUB

Sylvestre DIEUDONNE
Anne SARRABEZOLLES

François RIVIERE
Geoffroy LABOURIER

Alain GROSSIN
Michel JAMIER
Christian BOSTNAVARON
Gilles BRINGER
Valérie LAFONTAINE
James LEGINY
Marie Pierre POULAIN
Thierry GLO
Eric LITOUX

Présidente
Secrétaire Générale
Présidente du club de Ville d'Avray
Trésorier
Membre du Comité Départemental
Présidente du club de Suresnes
Membre du Comité Départemental
Assistant Technique Départemental
Représentant du club de Bourg-la-Reine
Président du club de Bois-Colombes
Président du club de Chatillon
Président du club de Chaville
Représentant du club de Clamart
Représentante du club de Courbevoie
Représentant du club d'Issy
Représentante du club de Levallois
Président du club de Meudon
Représentant du club de Vanves

Invitée:

Sylvie SORMAIL

Trésorière du Comité Escrime Ile de France
Représentante du Comité d'Escrime d'Ile de France
Et de la Ligue d'Escrime de Versailles

Absents excusés:

Ariane DELAHAYE
Bernard MASCLLET

Trésorière adjointe
Président du club de Boulogne

Invités excusés:

Philippe BOISSE
Alain VARILLE

Président de la Ligue de Versailles
Président du Comité Escrime Ile de France

Début de l'Assemblée Générale à 9h30, présidée par Madame Pascale LEGINY.

Madame Pascale LEGINY, Présidente, commence tout d'abord par communiquer quelques informations :

Un club du département des Hauts de Seine ne s'est pas acquitté de sa cotisation au Comité Départemental des Hauts de Seine pour la saison 2011-2012, et n'est donc pas affilié.

Le quorum de l'Assemblée Générale est donc modifié.
(3320 licenciés – 70 licenciés = 3255 licenciés)



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

180 voix – 6 voix = 174 voix prises en compte

Quorum = 174 voix X 1/4 = 43,5 voix)

La feuille de présence établie a été émarginée par tous les présidents présents ou représentés par leur mandataire.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable, permet de constater que :

Sur 25 clubs, totalisant ensemble 174 voix :

12 clubs sont présents, ou représentés, représentant 91 voix

13 clubs sont absents et non représentés, représentant 83 voix

Le quorum étant atteint (91 voix représentées), la séance est ouverte à 9h35

Madame Pascale LEGINY ouvre la séance, en remerciant les clubs présents et représentés, ainsi que la présence de Madame Sylvie SORMAIL, Trésorière du CREIF.

Messieurs Philippe BOISSE, Président de la Ligue de Versailles, et Alain VARILLE Président du CREIF, sont excusés pour raisons personnelles.

La présidente rappelle pour ceux qui n'étaient pas présents, que lors de l'AG électorale du 23 juin, un nouveau comité directeur a été élu pour cette nouvelle olympiade. Elle propose de faire un rapide tour de table afin que tout le monde se connaisse.

A noter que Madame Ariane DELAHAYE, nouvellement élue au comité directeur, retenue par une obligation professionnelle, est excusée.

Rappel de l'ordre du jour

- Approbation du P.V. de l'AG du 15 octobre 2011
- Rapport Moral
- Rapport Financier
- Cotisations club
- Budget Prévisionnel saison 2012-2013
- Rapport Sportif 2011-2012
- Projet sportif saison 2012-2013
- Questions Diverses

• **Approbation du P.V. de l'Assemblée Ordinaire du 15 octobre 2011**

Tous les clubs ayant reçu ce Procès-Verbal auparavant, et expédié par voie postale le 28 août 2012, et aucune remarque n'ayant été faite, il est directement procédé au vote

Cette résolution mise aux voix est Adoptée à l'unanimité des clubs présents et représentés.

• **Rapport moral**

Madame Pascale LEGINY rappelle que le nouveau comité directeur a été élu le 23 juin dernier.

Quatre membres n'avaient pas souhaité renouveler leur mandat, pour mémoire :

- Messieurs Pierre SINTES, et Eric LITOUX qui ont assuré chacun une mandature,
- Monsieur José BONICI
- Madame Martine BLANCHET MASSON, trésorière pendant 22 ans, remerciée une nouvelle fois pour ces nombreuses années consacrées au comité.

Le comité accueille trois nouveaux membres, à qui la présidente souhaite la bienvenue :

Madame Ariane DELAHAYE, Messieurs Sylvestre DIEUDONNE et François RIVIERE.

Et plus généralement Madame Pascale LEGINY adresse ses remerciements à tous les membres du Comité Départemental pour leur investissement au service de notre sport.



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

Maître Laurent PELISSIER, ne souhaitant plus poursuivre son action au sein du comité, est également remercié pour tout ce qu'il y a apporté, notamment au niveau de l'arbitrage.

Concernant l'aspect sportif, la collaboration avec notre nouvel ATD maître Geoffroy LABOURIER s'est parfaitement déroulée pour cette première année,

La saison sportive a donc été positive,

Le département a rempli sa mission, à savoir promouvoir notre sport,

Notamment par la promotion de l'escrime féminine, au travers d'actions telles que :

- La coupe des miss, à l'initiative du CDOS
(match féminin + animation cible), avec trophée Colette Besson remis à la présidente du club de Clamart Madame Anne CERBONI BOUSQUET
- Bustiers remis aux quatre 4 premières benjamines lors de la coupe départementale (fleuret et épée)
- Mise en place d'un trophée féminin :
meilleur club engageant le plus de féminines aux championnats départementaux
(2 trophées)

Et également, par l'ensemble des compétitions départementales organisées, pour lesquelles nous avons eu un très bon indice de satisfactions de la part des tireurs, maîtres d'armes et parents.

Tout cela grâce à l'investissement de chacun, bénévoles, techniciens et membres du Comité ; MERCI également aux clubs qui ont accueilli ces manifestations départementales en mettant à disposition leurs salles.

Une nouveauté :

A noter pour la 1^{ère} fois cette année, la participation des sabreurs de Clamart aux championnats départementaux, nous espérons les accueillir plus nombreux l'année prochaine.

Le CDOS a largement soutenu notre sport par l'octroi des 30 très belles coupes de 1ers lors des championnats, et la présence active de leur présidente Mme Brigitte DELAGE-DAMON la journée du samedi 9 juin.

Madame Pascale LEGINY remercie particulièrement les personnes suivantes :

- Chloé LHERMITTE, Elisa GYURICZA, Manon GENTILHOMME,
- Robert CITERNE pour son atelier d'Handi escrime
- Ysaora THIBUS et Anita BLAZE pour leur match d'exhibition
- ET Marcel MARCILLOUX qui a accepté généreusement de se joindre aux 3 autres athlètes de haut niveau précédemment cités, afin de participer à une séance de dédicace très appréciée chez tous nos jeunes escrimeurs.

Nous espérons d'ailleurs pouvoir renouveler cette expérience

Pour terminer, la présidente remercie toutes nos instances pour leur soutien : la Ligue, le CDO92, le CG92, et la DDCS,

Merci également à nos sponsors : AVIVA, CIC, Intermarché Issy, CARTEL (prêts de pistes)

Ainsi que tous les bénévoles, l'ATD, les techniciens et membres du comité départemental.

• Rapport Financier

Compte tenu du changement de trésorier, les comptes sont présentés par la présidente.

Les documents ont été distribués à tous, compte de résultat, bilan et prévisionnel, conformément à l'article 23 de nos statuts.

Les clubs présents et représentés après avoir entendu lecture des comptes annuels, approuvent le rapport financier et les comptes de l'exercice 2011-2012, arrêtés au 31 août 2012, tel que présentés par Madame Pascale LEGINY, qui font apparaître un résultat de 1322,18€, et décident de l'affecter à la réserve.

Cette résolution mise aux voix est Adoptée à l'unanimité des clubs présents et représentés.



COMITE DEPARTEMENTAL D'ESCRIME DES HAUTS DE SEINE

- **Cotisations clubs**

Avant de passer au budget prévisionnel, il est nécessaire de parler de la cotisation club.

Monsieur Sylvestre DIEUDONNE, trésorier, présente la proposition d'augmentation de tarif de 0,30cts par licencié, augmentation bloquée pour les deux années à venir, avec comme objectif de passer la cotisation à 1€ par licencié d'ici quatre ans.

A noter les conséquences pour les clubs ne réglant pas leur cotisation au comité départemental :

- Exclusion de la formation des arbitres
- Non prêt de matériel
- Exclusion du classement départemental
- Non comptabilisation du classement club lors du championnat départemental
- Absence d'aide financière comme proposée précédemment
- Avis défavorable sur les demandes de subventions

Cette résolution mise aux voix est Adoptée à l'unanimité des clubs présents et représentés.

- **Budget prévisionnel saison 2012-2013**

La présentation est faite par Monsieur Sylvestre DIEUDONNE.

Le budget prévisionnel établi pour la saison 2012-2013 de 43316€, représente le total des recettes prévues, entre les différentes subventions, manifestations et cotisations.

A noter pour cette saison une aide aux déplacements pour un montant budgétisé de 600€ .

Cette résolution mise aux voix est Adoptée à l'unanimité des clubs présents et représentés.

- **Rapport Sportif saison 2011-2012**

La présentation du bilan sportif est faite sur Power Point par l'ATD Maitre Geoffroy LABOURIER.

Le document est annexé à ce Procès-Verbal.

- **Présentation du Projet Sportif saison 2012-2013**

La présentation est faite par l'ATD.

Ce document est déjà en ligne sur le site du Comité Départemental.

Le document est annexé à ce Procès-Verbal.

- **Questions diverses**

Quelques points sont évoqués :

Demandes subventions CREIF

Nouveau système fédéral EXTRANET : envoyer également le bulletin d'affiliation à la ligue.

L'Assemblée Générale Ordinaire se termine à 12H10 autour d'un verre de l'amitié.

La Présidente,
Pascale LEGINY

La secrétaire,
Sylvie DAUB